L'ÉGLISE CHRÉTIENNE

CONSIDÉRÉE COMME

ASILE DE LA SOUFFRANCE

THÈSE

PRÉSENTÉE A LA FACULTÉ DE MONTAUBAN

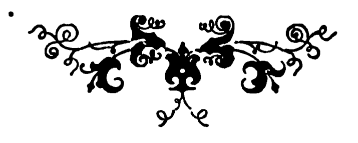
En Février 1880

Pour obtenir le grade de bachelier en Théologie

Par Jean-Antoine (John) BOST

DIRECTEUR DES ASILES DE LAFORCE

Né à Moutiers-Grand-Val (Suisse), le 4 mars 1817



MONTAUBAN

TYPOGRAPHIE DE MACABIAU-VIDALLET, RUE BESSIÈRES, 25

1880

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

—

UNIVERSITÉ DE FRANCE

—

Académie de Toulouse

—

FACULTÉ DE THÉOLOGIE PROTESTANTE DE MONTAUBAN

—

PROFESSEURS :

MM.

Bois, Doyen,	*Morale et éloquence sacrée.*
Nicolas ✻,	*Philosophie.*
Pédézert ✻,	*Littérature grecque et latine.*
Monod,	*Dogmatique.*
N.,	*Histoire ecclésiastique.*
Bruston,	*Hébreu et critique de l'A.-T.*
Wabnitz,	*Exégèse et critique du N.-T.*

Leenhardt, chargé d'un cours de *Sciences naturelles.*

—

EXAMINATEURS :

MM. MONOD, *Président de la soutenance.*
BOIS.
PÉDÉZERT.
WABNITZ.

La Faculté ne prétend ni approuver ni désapprouver les opinions particulières du Candidat.

La position exceptionnelle de M. J. Bost explique suffisamment le choix et la tractation du sujet de cette thèse.

A LA MÉMOIRE

DE MON PÈRE ET DE MA MÈRE

EN SOUVENIR

DE MES CONDUCTEURS SPIRITUELS

LOUIS MEYER. — ADOLPHE MONOD

(Hébreux, XIII, 7).

L'ÉGLISE CHRÉTIENNE

CONSIDÉRÉE COMME

ASILE DE LA SOUFFRANCE

L'Evangile nous apprend que lorsqu'il fit ses adieux à ses apôtres, Notre-Seigneur leur laissa cette profonde, consolante et mystérieuse parole, qui était à la fois une promesse et une consolation : « Voici, je serai avec vous jusqu'à la fin du monde. — Allez et annoncez la bonne nouvelle à toute créature (Matth., xxviii, 20; Marc, xvi, 15).

En d'autres termes :

Il semble que je vous quitte ; vous pouvez le croire et le craindre ; mais en réalité je continue d'être au milieu de vous. — Voilà la promesse.

Mon œuvre personnelle, terrestre, est finie en ce qui concerne ma présence visible. Mais elle doit se continuer

dans la suite des siècles et c'est à vous que je remets la tâche de l'achever ; à vous qui êtes les prémices de mon Eglise ; à vos successeurs quand vous n'y serez plus ; à ma chère Eglise que j'ai rachetée et fondée par mon sang. — Voilà le commandement.

Cette Eglise a mon héritage ; elle a ma succession ; elle est mon remplaçant, mon témoin. C'est par elle que je veux parler encore ; c'est par elle que j'entends poursuivre sur la terre mon œuvre de vérité et de charité. Je suis venu pour faire du bien au monde ; héritière de mes grâces, elle doit l'être de mon œuvre.

Sans entrer ici dans les discussions diverses que peut soulever la notion d'Eglise, nous nous en tenons à son idée la plus simple, à sa définition la plus élémentaire : L'Eglise est la réunion des fidèles, des croyants, des enfants de Dieu.

L'Ecriture Sainte elle-même nous montre dans l'Eglise visible un mélange de bien et de mal ; on y voit le bon grain et l'ivraie, des enfants nouvellement nés et des hommes faits. Elle a un côté humain, terrestre : on ne peut donc pas lui demander plus qu'à toute autre institution, une perfection qui n'appartient pas aux choses de ce monde, pas même à celles qui ont dans le ciel leur point de départ ou leur point d'arrivée.

Mais, sans exiger d'elle la perfection, on peut lui deman-

der d'y tendre, de s'en rapprocher incessamment et de rester fidèle tout au moins à la mission qu'elle a reçue, au nom qu'elle porte et à l'idée qu'elle représente. L'Eglise n'est pas une Société quelconque, elle est « l'Eglise, » et, de quelque manière qu'on l'envisage, soit dans son origine, soit dans son rôle, on ne saurait la confondre avec d'autres institutions.

Il n'est pas une Société qui puisse se former et se maintenir sans dire ce qu'elle est, ce qu'elle veut, quel est le but qu'elle se propose, quelle est sa raison d'être. Société civile, littéraire, musicale, médicale, philanthropique ou autre, institut, cercle, dès qu'une association se forme, elle s'empresse de définir, de faire connaître son programme, et de déterminer les conditions nécessaires pour être admis à en faire partie. Elle dit ce qu'elle est et en quoi elle se distingue d'autres Sociétés semblables. Chacun est libre d'y entrer ou de n'y pas entrer; celui qui entre est le bienvenu, mais on ne saurait en vouloir à celui qui n'entre pas ; et ce dernier, à son tour, n'a pas le droit de crier à l'intolérance ou à la persécution si, pour des motifs personnels dont il est le seul juge, il lui convient de rester en dehors. Il n'a pas davantage le droit de réclamer qu'on change les statuts pour lui permettre d'entrer.

Or, l'Eglise est appelée « la colonne et l'appui de la vérité. » Elle n'est pas la colonne du doute, de l'erreur ou du mensonge.

A travers les phases les plus tourmentées de son histoire, même dans ses défaillances, même aux époques de ténèbres, l'Église, comme telle, a eu le sentiment de sa mission ; elle est restée le témoin visible, extérieur, de la foi au Sauveur et à la Révélation. Dans ses moments les plus sombres, elle a maintenu ses grandes fêtes qui rappellent ses grandes doctrines, et quand parfois les peuples, les rois et le clergé lui-même semblaient avoir perdu tout souvenir du christianisme, Dieu s'est toujours réservé les sept mille hommes qui n'ont pas fléchi le genou devant Baal, les Vaudois, les Albigeois, les Claude de Turin, les saint Bernard, etc.

Les Églises sont les membres du corps de Christ ; mais *l'Église* est le corps lui-même. Aux Églises, comme à l'Église et à chacun de ses membres, une même tâche est dévolue, les mêmes devoirs sont imposés, les mêmes promesses sont faites, avec cette différence que, pour l'Église, il est dit « que les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle, » tandis que pour les Églises, elles pourront disparaître, si elles ne sont pas fidèles ; alors « le chandelier leur sera enlevé. » Les Églises de l'Asie-Mineure ont été retranchées, les unes parce qu'elles ont renié la foi, les autres parce qu'elles avaient abandonné leur première charité.

C'est donc de l'Église dans son ensemble, mais aussi de l'Église dans ses différentes manifestations extérieures, que

nous nous occupons aujourd'hui. C'est d'elle que nous disons qu'elle est, depuis le départ du Maître, son représentant sur la terre, son fondé de pouvoirs, son délégué. C'est elle qui est chargée, avec le secours promis du Saint-Esprit, de : « garder le bon dépôt » de la foi; c'est elle aussi qui doit aller de lieu en lieu faisant le bien.

C'est elle qui, par son Chef Jésus-Christ, a les paroles de la vie éternelle; c'est elle aussi qui doit dire à l'impotent : « Lève-toi et marche ! »

Elle a l'ordre « d'annoncer l'Évangile à toute créature »; elle sera missionnaire; c'est à elle aussi que le Souverain Pasteur des âmes répète : « Consolez, consolez mon peuple. » Elle sera charitable et bienfaisante. De même que le Maître, dont elle est le représentant, l'agent, l'organe visible, elle sera « émue de compassion, » quand elle verra de grandes troupes « comme des brebis qui n'ont point de pasteur (Marc, VI, 34). »

Mais ici nous devons préciser notre pensée, en écartant deux malentendus possibles.

1° Cette Église, que nul ne connaît sinon Dieu seul, ce ne peut être, ni dans le passé ni dans le présent, aucune Église particulière. Quelles que soient les prétentions d'une Église, petite ou grande, à s'appeler seule l'Église, comme étant seule en possession de la vérité, la seule Église vraie, c'est l'Église invisible dont on retrouve les éléments par-

tout où a soufflé l'Esprit de Dieu. En disant : *l'Eglise*, nous parlons des chrétiens, de tous les chrétiens, partout où ils sont et quels qu'ils soient. Bien qu'ils ne soient pas groupés à nos yeux, ils le sont aux yeux de Dieu qui connaît ceux qui sont siens ; ils le sont dans le devoir, dans les appels, dans les privilèges ; ils le sont par leurs aspirations et leurs sympathies.

2° Cette Église ne peut pas non plus, dans son ensemble, prendre des résolutions ; elle n'est pas un corps délibérant ; elle est un corps vivant et agissant. Son action ne se manifestera pas nécessairement par une initiative collective ; elle se traduira souvent par des actes d'initiative individuelle, mais auxquels devra répondre l'adhésion active et spontanée de tous ses membres.

On ne peut se représenter, en effet, dans les situations si diverses d'intelligence ou de vie où se trouvent les membres du corps de Christ, qu'ils arrivent au même moment à concevoir la même idée, à éprouver le même besoin, à être frappés de la même lacune, à souffrir de la même souffrance. Eux-mêmes, ils sont arrivés à des degrés différents de développement et ils sont placés dans des milieux et dans des circonstances qui ne sont pas les mêmes pour tous. Mais quand un membre souffre, alors tous les autres souffrent avec lui, et le désir, le soupir, la résolution, l'action de l'un se communiquent à tous ; tous concourent à réaliser l'œuvre, le progrès, le projet, la réforme dont un

seul avait eu d'abord l'initiative. Cette œuvre de charité de l'Église, à laquelle, de près ou de loin, tous les chrétiens s'associent, quoiqu'un petit nombre seulement en ait pris l'initiative, est l'œuvre de Dieu par excellence. On peut dire de ces efforts communs et plus ou moins directs de l'Église ce que le Psalmiste disait des œuvres du Créateur : « Il n'y a point en eux de langage et toutefois leur voix est entendue (Ps. XIX, 4). »

Il est dans la nature des choses que toute idée, surtout quand elle arrive à maturité, s'incarne dans une personne qui la fait sienne, qui lui imprime son cachet et qui en prend en quelque sorte la responsabilité. L'histoire abonde en exemples qui le prouvent, aussi bien l'histoire des peuples que celle des sciences. Un homme personnifie une crise politique, alors même que cette crise était prévue et réclamée par un grand nombre ; un savant personnifie une découverte, alors qu'elle était pour ainsi dire dans l'air et que d'autres allaient la faire presque en même temps. Si le christianisme lui-même n'a pu être personnifié que par son divin fondateur, chacun des pas du développement de l'Église a été comme incarné dans une personnalité puissante ; saint Paul a résumé en lui la doctrine de la Justification par la foi ; saint Athanase, la doctrine de la Trinité ; saint Augustin l'ensemble de la Dogmatique orthodoxe. Plus tard, quand le besoin d'une réforme se fit sentir dans la chrétienté tout entière, elle n'aboutit que lorsqu'elle se

fut personnifiée dans un homme de génie et de foi, assez grand pour la concevoir, assez résolu pour la vouloir, assez puissant pour l'exécuter, Luther.

Ce qui est vrai de la pensée est généralement vrai de l'action. Si l'Église doit agir, s'il faut le concours de tous, aucune œuvre ne se fondera, aucune œuvre ne s'est fondée sans l'initiative de quelques-uns.

L'esclavage condamné par la conscience chrétienne, n'a été aboli que lorsque Wilberforce en eut fait son affaire, et cependant Wilberforce n'eût pas réussi si l'Église ne s'était pas levée pour marcher avec lui.

Il a fallu des saint Basile et des saint Benoît pour organiser au Ve et au VIe siècle la vie commune et pour créer ces gigantesques phalanstères, les couvents, qui furent, à une époque de troubles et de transformation sociale et politique, les vrais boulevards du christianisme et de la civilisation, étant à la fois des établissements militaires par leur construction solide et massive au milieu des barbares (voir encore aujourd'hui ceux du Sinaï, de Marsaba, de Bethléem, du Mont-Athos, etc., qui sont de vraies forteresses), des maisons de charité, des hôpitaux, des écoles, des bibliothèques et des fermes agricoles. En soutenant ces maisons, dues à l'initiative de quelques hommes, le peuple de l'Église montrait qu'il en faisait son affaire.

On peut en dire autant de l'œuvre de saint Vincent-de-

Paul, rachetant des Barbaresques leurs esclaves chrétiens ou recueillant les enfants abandonnés, de saint François Xavier fondant la mission des Indes et du Japon; de l'abbé de Lassalle travaillant, dès 1724, à répandre l'instruction parmi le peuple, etc.

Il y aurait une longue liste à dresser des œuvres que, depuis dix-huit siècles, l'Église chrétienne a entreprises, fondées, créées ou soutenues; et toujours, dans tous les domaines, elle a compris, avec plus ou moins de clarté, qu'elle devait obéir aux derniers ordres de son Maître, en poursuivant son œuvre de vérité et de charité.

Ce n'est pas de l'argent seulement qu'il lui a fallu, mais l'esprit d'abnégation, de sacrifice et de dévouement. La sagesse a été justifiée par ses enfants, le Christianisme l'a été par les chrétiens; il le sera, il doit l'être toujours davantage.

Dans un tel sujet, il est impossible de tout dire; dans ce champ immense, nous ne pouvons que glaner.

Bien que toutes les œuvres se tiennent, comme tous les devoirs, nous laisserons de côté les œuvres spéciales d'évangélisation, de mission à l'intérieur ou à l'extérieur, les œuvres d'instruction, telles que les écoles, les publications, etc., les œuvres d'édification proprement dite, telles que réunions entre chrétiens, prédications, chants religieux; nous nous en tiendrons aux œuvres de la charité chrétienne.

Là encore nous élaguerons, faute de temps, de place et de forces, les œuvres anciennes et celles des communions étrangères à la nôtre, quoique nous ne méconnaissions pas leur importance.

Pour connaître le développement de la charité, au sein du protestantisme français, on peut consulter deux ouvrages assez récents, qui renferment la simple énumération de ces œuvres; nomenclature éloquente dans sa sècheresse, et qui suffirait à prouver qu'un exposé de ces œuvres dépasserait les limites d'une thèse.

L'un de ces ouvrages est dû à la plume de M. Édouard Borel. Il est intitulé : *Statistique des associations protestantes*, religieuses, charitables de France, et ne mentionne pas moins de 220 œuvres différentes de charité et de philanthropie protestante.

L'autre, de M. Edmond Pictet, ne parle que de ce qui se fait à cet égard dans la seule ville de Genève. Il a pour titre : L'*Annuaire philanthropique*, et fait l'énumération de 268 œuvres et sociétés diverses, travaillant au soulagement des nombreuses misères, matérielles ou spirituelles, qui se trouvent dans cette ville et qui semblent dire à l'Église : « Passe vers nous, et nous aide. »

En voyant tant d'institutions excellentes surgir à toutes les époques et se développer si naturellement au sein de la chrétienté, on reconnaît en elles le fruit de l'arbre de vie planté sur Golgotha, et l'on peut affirmer sans crainte que

l'Église de Jésus-Christ est bien la mère des malheureux et l'asile de la souffrance.

On nous comprendra donc et même on nous pardonnera si, pour développer pratiquement notre pensée, et dans l'embarras de tant de richesses, nous faisons un choix, et si ce choix tombe sur celle de ces œuvres qui résume notre vie entière et qui est en quelque sorte à elle seule la vraie thèse de notre science peu théologique, les Asiles de Laforce.

Ils sont en effet le mot de notre vie, et par une coïncidence étrange et pour ainsi dire providentielle, c'est presque sur les bancs de la Faculté de Montauban qu'ils ont pris naissance. Parmi les premiers parrains de notre œuvre nous devons nommer, avec une pieuse reconnaissance, quelques-uns des hommes qui ont jeté le plus d'éclat sur cette école de théologie, nos chers et vénérés professeurs MM. Adolphe Monod, G. de Félice, Bonifas père, Jalaguier, ainsi que le digne pasteur Marzials de Montauban.

Racontons l'origine de cette œuvre :

Nous sommes en 1844. L'Église Réformée de France, craintive, habituée de longue date à n'être que tolérée, jouissant d'une liberté religieuse trop souvent limitée, non par la loi, mais par des autorités, avait cependant compris

depuis longtemps qu'elle était appelée à fonder des œuvres de bienfaisance.

Fatiguée de lutter pour son existence, elle aspirait à pouvoir agir et faire le bien. Quelques orphelinats, Montauban, Saverdun, Orléans, Archicourt, avaient été ouverts, mais au milieu de beaucoup de difficultés financières ou administratives, et leur avenir était peu assuré.

Ils étaient regardés de mauvais œil et avec une certaine méfiance. Leur droit de vivre était mis en question. Ils ne pouvaient d'ailleurs recueillir qu'un très petit nombre d'entre les malheureux enfants qui sollicitaient leur admission.

L'orpheline de moins de six ans, ou celle qui avait plus de 12 ans, n'était pas admise. D'une part l'orphelinat n'était pas une crèche; de l'autre, on redoutait l'influence que pourrait exercer sur ses compagnes une jeune fille ayant déjà connu la vie avec ses tentations et ses piéges.

La jeune fille issue d'unions illégitimes, exposée dès sa plus tendre enfance au contact de la corruption, était irrévocablement repoussée et elle se perdait.

Les jeunes filles de protestants disséminés ou faisant partie d'Églises trop pauvres pour avoir une école, étaient envoyées dans des couvents ou soumises aux caprices des sœurs de charité qui ne respectaient pas leurs convictions religieuses. De là, souvent, des conversions d'enfants, et par ces jeunes filles la conversion de leurs parents au ca-

tholicisme. Nos petites Églises disparaissaient. Le mal était évident, mais où pouvait-on trouver le remède? Il fallait créer une œuvre nouvelle.

La Société du Protestantisme français venait de se former : elle fondait la colonie agricole de Sainte-Foy, aujourd'hui si florissante. Il semblait naturel qu'elle consacrât une partie de son activité et de ses ressources à créer un asile pour les filles de protestants pauvres, exposées à de fatales influences.

La Société recula devant cette grande responsabilité. Tout ce qu'elle put faire, fut de m'assurer de son bienveillant concours, si j'avais le courage d'entreprendre cette œuvre.

Déjà trois jeunes filles m'avaient été recommandées. L'une, une orpheline de cinq ans et demi, venait de Pise. Une seconde, âgée de douze ans, devait être livrée à un misérable; elle fut arrachée à une affreuse mère et emmenée immédiatement. La troisième jeune fille protestante avait été jetée de force par son père dans un couvent. Nous pûmes l'en retirer en temps utile, en promettant au père qu'il serait pourvu à l'éducation de sa fille.

Mais il n'y avait pas d'asile pour elles. Sans doute, un pensionnat les recueillit, mais elles y étaient tout à fait déclassées, elles prenaient là des habitudes que leur situation leur défendait.

Après beaucoup d'hésitations, encouragé par plusieurs amis, je me décidai à fonder l'asile qui porte le nom de La Famille. Je traçai les plans d'un établissement destiné, dans ma pensée, à recevoir cinquante jeunes filles, savoir :

1° Des orphelines de tout âge ;

2° Des jeunes filles issues d'unions illégitimes ;

3° Des jeunes filles exposées aux dangers du prosélytisme romain.

Muni de ce plan et d'un projet de réglement intérieur, je me rendis à Montauban pour les soumettre à mes amis, Messieurs les professeurs de la Faculté. MM. Adolphe Monod, G. de Félice, Bonifas père et M. Marzials, pasteur, se réunirent chez le digne M. Babut. Le plan, les règlements furent longtemps discutés ; des objections nombreuses furent faites, non sur l'œuvre elle-même, dont la nécessité était reconnue de tous, mais sur les moyens d'exécution.

Ces Messieurs me trouvèrent inébranlable, ma résolution était prise et j'étais prêt à affronter toutes les difficultés. Ils signèrent alors une lettre dans laquelle ils exprimaient leur haute approbation pour la fondation de l'œuvre projetée et ils me recommandèrent à la charité et à la libéralité des Églises de France et de l'étranger.

Muni de cette lettre de crédit, je me rendis à Paris ; de là, dans la Grande-Bretagne, et je rencontrai partout la sympathie la plus cordiale. Je rentrai à Laforce ayant recueilli la somme nécessaire pour fonder cet asile.

Une de mes paroissiennes, maintenant dans son repos, Mlle Virginie P., fit don d'une somme de 8,000 fr. à cet asile et mes paroissiens s'engagèrent à transporter gratuitement tous les matériaux pour cette construction. Le zèle de ces braves gens a été un sujet d'étonnement dans tout le pays. Le jour, ils s'occupaient de leurs travaux agricoles et vaquaient à leur besogne. La nuit, ils allaient chercher à la rivière, sur leurs charrettes, les pierres nécessaires à la construction, ou, sur le coteau, les bois de charpente. Ces derniers charrois leur prenaient quelquefois de 8 à 12 heures. Ils ont ainsi fait plus de 8,000 charrois, évalués en moyenne, au moins à 3 fr. chacun C'était pour eux une gloire que de voir s'élever dans leur bourg de Laforce, si riche en souvenirs, un asile qui devait perpétuer celui des anciens Huguenots.

Et quand nous parlons de souvenirs, nous n'entendons pas comparer la gloire de la seconde maison à celle de la première. Les temps sont autres, Dieu soit béni, et si le duché-pairie des Caumont-Laforce ne reçoit plus les visites des Henri IV, des Sully, des Coligny, des Du Plessis-Mornay, il a pu être appelé par le pasteur Monbrun « la Terre de Charité, » et nous pouvons citer les émouvantes paroles qui terminaient un discours prononcé par M. Bersier, lors de la dédicace du temple : « Le temps n'est « plus où les luttes religieuses mettaient les armées aux « prises ; la bannière huguenote ne flotte plus sur les

« champs de bataille, les cantiques ne retentissent plus sur « les lèvres de nos soldats. Mais la Charité remporte ses vic- « toires ; sur les ruines de nos châteaux-forts, elle a élevé « ces asiles. L'Évangile a été annoncé aux pauvres ; l'Es- « prit de Jésus-Christ y inspire chaque jour des merveilles « d'abnégation et de sacrifice. Nous-mêmes, nous avons « éprouvé ici la présence du Seigneur et son amour a fait « tressaillir nos âmes. Voilà pourquoi, en ce jour de fête, « répondant après trois siècles à la voix de nos pères, nous « redirons ce verset d'un psaume si souvent chanté dans « leurs batailles : Célébrez l'Éternel, car Il est bon et sa « miséricorde demeure à jamais ! »

Mais revenons à notre sujet.

La Famille venait à peine de s'ouvrir, que de toutes parts on nous adressait des demandes d'admission en faveur d'orphelines infirmes, idiotes ou aveugles. La Famille ne pouvait les recueillir. Un jour cependant on nous envoya, malgré nous, une jeune fille dont l'admission avait été refusée. Le certificat des médecins déclarait que l'enfant était « faible d'esprit. » Nous vîmes bientôt que c'était une idiote qu'on nous imposait. Nous apprîmes que la mère était idiote, la grand'mère aussi. On nous avait caché la vérité. « Si nous vous avions donné le portrait exact de la fille et de ce qu'est sa famille, vous n'auriez jamais consenti à la recevoir. » Voilà ce qui nous fut dit en manière d'excuse.

L'idiote resta donc dans La Famille. Peu de temps après on m'écrivit de Paris : « De grâce, recevez une pauvre créature qui a été ramassée dans la rue ; elle est affreuse à voir ; la mère est en prison ; on ne sait ce qu'est devenu le père. »

Je répondis sans hésiter : « Ne me l'envoyez pas, je ne puis la recevoir. » Je portai ma lettre à la poste et, à mon retour, j'aperçus un omnibus qui s'éloignait de chez moi. J'entrai et je trouvai roulée dans un coin la pauvre idiote ; celle-là aussi on me l'imposait.

Je reculai d'effroi à la vue de ce petit monstre et restai longtemps incertain de la décision que j'avais à prendre.

Je pensais à l'idiote déjà recueillie dans La Famille et aux nombreuses demandes d'admission qui m'étaient adressées en faveur de jeunes filles infirmes. Fallait-il ouvrir un nouvel asile ?

Les difficultés que j'avais rencontrées pour fonder La Famille me revinrent à l'esprit. Ne serait-ce pas lasser les Églises ? D'ailleurs, ce serait pour des idiotes qu'il faudrait solliciter des secours. Qui donc se soucierait des idiotes ?

Je transformai mon presbytère en asile. Ma fidèle domestique, aidée de sa mère, consentit à prendre soin des deux pauvres petites, et moi... je m'occuperais de leur éducation.

Pendant bien des mois, ces pauvres créatures semblaient résister à tous mes efforts. La musique me vint en aide :

elles apprirent de petites mélodies, puis prononcèrent quelques mots ; enfin on put leur apprendre à lire..., puis à coudre.

Cet essai ayant répondu à mon attente et l'ayant même dépassée, je me décidai à fonder un second asile et fis approprier une petite maison que je louai pour cet objet. Elle s'ouvrit en 1855 avec deux idiotes, une infirme et une aveugle. Les Églises furent informées de cette fondation et les demandes d'admission abondèrent aussitôt.

A cette époque on m'offrit une propriété à acheter ; elle remplissait toutes les conditions voulues pour un Asile d'infirmes. Il y avait de belles prairies, de l'eau, des bosquets. La maison était petite, mais elle pouvait être agrandie. Le prix en était de 15,000 fr.

Je me rendis à Paris pour plaider la cause de cet Asile, auquel je donnai le nom de *Béthesda*, en souvenir de la piscine qui existait du temps du Christ (Jean v, 1-3) et dans laquelle beaucoup de malades venaient se guérir. Une première réunion eut lieu dans les salons de Mme André Walther, sous la présidence du vénéré Adolphe Monod, déjà bien malade. Ceux qui ont assisté à cette séance n'ont pu oublier avec quels accents M. Monod nous fit entrevoir ce que devaient être les souffrances, les tortures des orphelins infirmes et sans asile. La cause était gagnée, la propriété fut achetée, la maison réparée, et le 15 novembre 1855 la dédicace de Béthesda, eut lieu en présence d'un

immense concours d'amis. Les Églises des environs s'étaient fait représenter par leurs pasteurs. L'Église, une fois encore, déclarait qu'elle serait un Béthesda pour tous les affligés.

Cet asile a pris, depuis lors, un agrandissement considérable.

« Les garçons ne valent-ils pas les filles? » Tel fut le cri de désespoir d'un jeune homme tout perclus de ses membres, battu par une marâtre, auxquels ses protecteurs durent faire savoir que l'asile de Béthesda n'était ouvert qu'à des filles.

Cette vérité si simple, dite avec l'accent du désespoir, leva toutes mes objections. De nombreuses demandes d'admission m'avaient été adressées. Avec joie je consentis à ouvrir une seconde fois mon presbytère aux malheureux qui appelaient de leurs cris un asile qui pût les recueillir.

Quatre jeunes gens furent les premières pierres de l'édifice de ce nouvel asile. Un cul-de-jatte, un poitrinaire, un scrofuleux boîteux et qui avait déjà subi plusieurs opérations, un garçon menacé de cécité, formèrent ainsi ma famille adoptive qui s'accrut rapidement.

Cette installation ne fut que provisoire. Il fallait aviser à donner à nos infirmes une demeure stable.

Je fis approprier deux petites masures qui me furent

vendues à des conditions convenables, et nos infirmes s'y établirent.

Cet asile fut appelé *Siloé*. Bientôt, il fallut l'agrandir, et cependant encore il ne tarda pas à être insuffisant. L'expérience nous montra que, cet asile se développant, il fallait l'éloigner de Béthesda, lui procurer un domaine spécial et l'établir en rase campagne. Une propriété était à vendre; elle convenait sous bien des rapports : l'eau y était abondante; c'était de rigueur, pour y établir une hydrothérapie. La propriété fut acquise, les constructions s'élevèrent, et Siloé se trouva définitivement installé. Les impotents, les boiteux, les aveugles étaient recueillis. — L'Église avait entendu leurs cris de détresse et avait ouvert ses portes à ceux qui étaient chargés de maux sans nombre.

Qui n'a été saisi d'une vive émotion à la vue du tableau de Raphaël représentant la scène de la Transfiguration? — Ce ciel ouvert, Moïse et Elie parlant avec Jésus dans sa gloire..., et sur la terre, au premier plan, un jeune homme se roulant dans l'agonie de la souffrance. Il est soutenu par son père qui dans sa douleur s'écrie : « Si tu y peux quelque chose, assiste-nous, en ayant pitié de nous ! » Le contraste est frappant.

Les disciples se trouvaient en présence de ce que l'Écriture appelle un démoniaque. — Nous n'aborderons pas la question délicate de la puissance du démon sur notre pau-

vre humanité : elle sort de notre sujet et nous ne voulons pas établir ici une analogie entre les malheureux que nous avons essayé de soulager et les démoniaques du temps du Seigneur.

Il nous importe peu, dans l'œuvre que nous avons à accomplir, de chercher les causes du mal, ou de savoir qui a péché ; si c'est le père ou la mère. Nous avons à sauver, à guérir, ou tout au moins à soulager ceux qui souffrent, à consoler ceux qui pleurent. Plus tard, les mystères seront dévoilés et nous connaîtrons toutes choses comme nous avons été connus.

Avant de quitter cette terre, où Jésus avait manifesté toute la splendeur de la charité, Il dit de ses disciples : « Ils chasseront les démons en mon nom. Ils imposeront « les mains aux malades et ils seront guéris. » Touchante et sainte mission que celle de bander les plaies de l'humanité !

L'Asile de Béthesda était à peine ouvert que des demandes d'admission nous étaient adressées en faveur des épileptiques.

L'épilepsie ! Que ce mot est lugubre ! De toutes les maladies elle est la plus respoussante. Elle est le bouleversement de la nature.

A chacune de ces demandes, des souvenirs de ma jeunesse se réveillaient dans mon esprit. Je me rappelais les

impressions produites sur moi par des crises dont j'avais été le témoin et m'avaient poursuivi de jour et de nuit. Je revoyais ces êtres.... mais arrêtons-nous. Je réunis le conseil médical de nos Asiles et leur posai cette question : « Pouvons-nous avoir dans Béthesda une section pour les épileptiques ? Sans hésitation ils me répondirent : « Gardez-vous en bien. Vos malades, vos idiotes, vos pauvres aveugles en éprouveraient de fâcheux effets ; la terreur qu'inspirent les crises, le cri, le râle des épileptiques produiraient sur elles les ravages les plus affreux. »

Ma réponse à toutes ces demandes d'admission fut donc la même : « Impossible. » Ce mot n'est pas chrétien, parce qu'il est dit : « Toutes choses sont possibles à celui qui croit (Marc, IX, 17-27) parce que nous pouvons toutes choses en Christ qui nous fortifie (Philip., IV, 9).

Ma conscience n'était pas tranquille ; je pensais à ces malheureuses créatures reléguées dans un grenier, dans une cave, repoussées de leurs parents eux-mêmes, qui redoutaient le contact de la maladie pour leurs autres enfants.

Je songeai un moment à convertir une troisième fois mon presbytère en asile, mais cela n'était plus faisable. Ma maison se remplissait d'étrangers qui venaient visiter les asiles. Je ne pouvais les exposer à la rencontre des épileptiques. Déjà, lors de la fondation de Béthesda, plusieurs personnes m'avaient dit : « Vous fermerez vos portes à

vos amis si vous conservez vos idiots. » Je répondis : « Mes amis sont mes idiots. » — La délivrance arriva, mes hésitations cessèrent.

Venez vite, venez de suite, Béthesda est dans la consternation. C'étaient deux infirmes qui, bouleversées, m'apportaient cet ordre de la Directrice — En me rendant à l'asile, accompagné par ces jeunes infirmes, je leur demandai ce qu'il y avait. — « C'est affreux ! » me répondirent-elles, mais sans entrer dans les détails; elles étaient trop émues.

Dans la salle de couture se trouvait étendue une jeune fille. Son visage était pâle comme la mort, ses yeux étaient fermés, elle était insensible. La crise était passée. Nous avions, sans le savoir, une épileptique dans Béthesda. Les idiotes avaient fui, les infirmes avaient été emportées, les aveugles aussi s'étaient réfugiées sous les arbres du jardin. — Nous étions tous consternés.

« Eben-Hézer ! » m'écriai-je ; jusqu'à ce jour tu m'as secouru, » et devant ce corps étendu, inerte, j'arrêtai la fondation d'un nouvel asile destiné aux épileptiques. Il sera appelé *Eben-Hézer*.

Le même jour, je fis l'acquisition d'une terre rapprochée de l'asile de Béthesda et sur laquelle s'élevaient deux petites masures. Elles furent promptement réparées et appropriées à leur destination.

A cette époque, je devais me rendre à Paris pour une

réunion en faveur de nos asiles. La séance eut lieu dans le temple de la Rédemption, sous la présidence du vénéré M. François Delessert. L'assemblée était nombreuse. Après avoir rendu compte de la marche des asiles, j'annonçai la fondation d'Eben-Hézer. L'auditoire, qui jusqu'à ce moment m'avait écouté avec une évidente sympathie, se leva. Il était aisé de voir qu'il protestait par son attitude contre cette extension de l'œuvre et contre l'augmentation des dépenses. Alors je m'écriai : « C'est pour les épileptiques, pour les pauvres épileptiques, pitié pour eux ! » Le silence se fit et je lus quelques lettres pressantes, sollicitant l'admission de ces pauvres créatures. L'émotion gagna l'auditoire ; le vénérable président s'approcha de moi et me dit : « On vous aidera ; voilà mille francs pour commencer et l'on en vous en donnera davantage. » Plusieurs Messieurs montèrent sur l'estrade et me remirent leurs cartes en disant : « Venez nous voir, nous vous aiderons, soyez béni. »

La cause était gagnée.

Deux mois après, Eben-Hézer était consacré au Seigneur, Le vénérable M. G. de Félice présidait cette séance. Plus de deux mille personnes s'étaient rendues à cette fête et l'Église chrétienne disait par là une fois de plus qu'il n'y a pas de douleur qu'elle ne puisse soulager.

Les orphelins épileptiques (garçons), à leur tour, sollici-

taient leur entrée dans Ében-Hézer. Mais ce mélange présentait des difficultés si graves que sans hésitation je refusai. Hélas ! une fois... le découragement me saisit en recevant une lettre des plus pressantes, et en la déchirant je m'écriai : « Me prend-on pour un dieu ? et n'y a-t-il personne qui veuille se charger des garçons épileptiques ? » Je reçus le lendemain un sévère avertissement comme réponse à cet acte de dureté et d'incrédulité. C'était une lettre conçue en ces termes : « Nous avons un pauvre orphelin que personne ne veut recevoir ; nous nous sommes adressés à tous les asiles de la Suisse. Il aurait été admis dans un asile d'aveugles, mais comme il est idiot, on ne l'a pas voulu. Dans un autre asile, on l'aurait accueilli avec les infirmes, mais il est épileptique. C'est donc un orphelin aveugle, sourd-muet, idiot, paralysé d'une partie du corps, épileptique, que nous vous prions de recevoir. »

Je fus bouleversé dans tout mon être et je repris les lettres déposées sur mon bureau, entre autres celle que j'avais déchirée la veille ; toutes me disaient . « En grâce, recevez nos orphelins épileptiques. Personne n'en veut. » Je pensai à l'amour du Sauveur envers ce pauvre père, qui dans son désespoir lui disait : « Je t'ai amené mon fils que tes disciples n'ont pu guérir. »

« Amenez-le moi, » dit Jésus. « Amenez-le moi, » a répété l'Église chrétienne.

Prince (nom de l'orphelin) nous arriva. Il portait sur son

visage des cicatrices de brûlures profondes. « Il était tombé plusieurs fois dans le feu et plusieurs fois dans l'eau. » Il avait la lèvre fendue ; un œil lui sortait de la tête ; il ne pouvait prononcer un seul mot.

Telle fut la première pierre de cet édifice que nous avons appelé *Béthel.*

Une maison fut louée, puis achetée ; plus tard, il fallut l'agrandir et aujourd'hui Béthel occupe dignement sa place auprès de ses devanciers. Les garçons épileptiques ont leur avenir assuré. Nos visiteurs éprouvent dans cet asile les impressions les plus vives, je peux dire les plus paisibles, et nos pauvres épileptiques ont trouvé, dans le refuge que leur a ouvert l'Église chrétienne, les consolations qui jusqu'alors leur avaient été refusées.

Durant les longues années de développement des asiles, nous recevions sans cesse des demandes d'admission en faveur d'institutrices malades, de maîtresses d'école usées par le travail, poitrinaires ou atteintes de maladies incurables. Des veuves aussi qui avaient connu des temps meilleurs et auxquelles il ne restait en perspective qu'un sombre avenir, sollicitaient leur admission, soit dans l'asile de Béthesda, soit à La Famille : « Une place quelconque, mais un asile, un lieu où reposer notre tête. »

Mais était-il possible de recevoir dans un même asile, avec nos jeunes filles, des femmes âgées ou infirmes, ayant

des habitudes toutes faites? Le mélange dans les dortoirs se pouvait-il? Nous avions essayé sur une petite échelle, mais ce plan ne réussit pas. Il compliquait l'œuvre entière sans amener de résultats satisfaisants; tout au contraire.

Les demandes étaient cependant nombreuses, les cas étaient pressants.

Je compris qu'il fallait une maison où chaque pensionnaire aurait sa chambre. Arrivées à une certaine époque de la vie, après avoir connu les biens et les maux, après le travail, après les dures épreuves, ces personnes n'ont-elles pas besoin de solitude? Ne sent-on pas, par moments, le besoin de fuir les hommes et de chercher dans l'invisible le Voyant qui nous suit dans notre retraite?

Mais comment réunir ces personnes aigries par la souffrance? Voudraient-elles se soumettre à l'ordre établi? C'était là une grave objection, et pourtant, dans toute maison, il faut un chef, une direction, un ordre.

Une autre objection, c'était la grosse question d'argent. Il fallait construire une maison avec des chambres particulières qui permît de recevoir de 30 à 40 personnes. Un tel établissement ne pouvait se construire pièce après pièce. Il fallait un plan d'ensemble.

Les difficultés étaient donc grandes; en apparence même, elles étaient insurmontables. Il y avait déjà cinq asiles à entretenir. Parfois les fonds manquaient. Qui voudrait souscrire en faveur de l'asile projeté?

Les amis auxquels je parlai de ce plan le trouvèrent excellent, nécessaire, en théorie. « Que de fois, nous disait-on, nous avons désiré un tel asile pour y placer une personne digne d'intérêt, sans ressources. Mais. . »

On se demandait aussi où se trouverait un directeur bien qualifié, etc., etc.

Le plan devait-il être abandonné? Il ne l'a pas été. Des difficultés énormes se présentaient, sans doute; mais étaient-elles comparables à celles que rencontraient, à toute heure de leur existence, ces chères créatures, jadis dans la prospérité ou dans un bien-être relatif qui leur permettait d'accepter la vie avec contentement d'esprit?

Je me décidai à fonder *Le Repos.*

Pour plusieurs, c'est l'asile qui répond le mieux à l'idée de la charité prise dans son acception la plus élevée.

Il y a 35 chambres particulières — salon — salle à manger et dépendances. Le *Repos* est un asile pour des institutrices incurables, des maîtresses d'école infirmes, des dames veuves ou célibataires malades ou sans ressources.

Ce vaste établissement a été consacré au Seigneur après une prédication de M. le pasteur F. Coulin, de Genève, et sous la présidence de M. le professeur Jules de Seynes, en présence d'un immense concours d'amis.

C'est ainsi que notre Église a compris le précepte de l'Apôtre : « Honore les veuves qui sont vraiment veuves,

ayant le témoignage d'avoir fait de bonnes œuvres, d'avoir exercé l'hospitalité, lavé les pieds des saints, secouru les affligés et s'être appliquées à toutes sortes de bonnes œuvres (I Tim., v, 12). »

Sous ce nom général de *veuves* nous pensons que l'Apôtre comprend aussi les femmes, diaconesses ou autres, qui avaient été les servantes de l'Église et qui avaient droit à une retraite après une vie de complet dévouement à l'œuvre de Dieu.

L'Église, en fondant le Repos, a ainsi repris l'œuvre fondée dès les temps apostoliques.

Le Christ, dans son amour immense, avait un même cœur pour les petits et pour les grands. « Le riche et le pauvre s'entre-rencontrent, et Dieu les a faits tous deux. » Le Bon Berger prenait un soin égal des brebis et des agneaux. S'il y avait une préférence, elle était en faveur des petits. Il n'a jamais méprisé les riches de ce monde, jamais Il ne leur a refusé le royaume des cieux, et cependant Il dit qu'il a choisi les pauvres de ce monde, qui sont riches en la foi. La veuve qui mettait de son nécessaire dans le tronc, fut louée plus que le riche qui y mettait de son superflu. La femme qui pleurait aux pieds du Sauveur, celle qui avait répandu le vase d'albâtre sur sa tête, était plus aimée du Sauveur que le riche Simon qui le recevait somptueusement.

Dès la formation de l'Eglise, les pauvres devaient être l'objet d'un soin particulier. De là, l'institution des diacres. Le synode de Jérusalem a pu traiter savamment et fraternellement les points les plus contestés de la foi, mais il y a une chose qui n'a jamais été discutée, c'est le devoir de prendre soin des pauvres, des veuves et des orphelins.

Sous l'Ancienne Alliance, une jeune servante nous est citée comme un modèle de foi. Grâce à elle, son seigneur Naaman trouva la guérison. Un serviteur pieux, Eliézer, nous est aussi donné comme exemple. L'Evangile n'entend point niveler les positions sociales. Le serviteur honorera son maître. Mais si ces différences s'expliquent et doivent être respectées, c'est à la condition que l'Église comprenne, à son tour, que soit le maître, soit l'esclave, recevront leur récompense selon ce qu'ils auront fait, et que, devant Dieu, il n'y a ni esclave ni libre.

Une dame de distinction, après avoir entendu une prédication de M Spurgeon, sur la réunion des maîtres et des serviteurs dans le ciel, alla le lendemain lui dire qu'à ce prix le séjour du ciel serait intolérable. « Soyez tranquille, Madame, » lui répondit le fidèle serviteur de Dieu, « il y a peu de chance que vous vous rencontriez jamais dans le ciel avec votre domestique, si telles sont vos répugnances. »

Quand le Repos fut ouvert, des domestiques âgées ou malades, des ouvrières jeunes encore, mais malades et sans

ressources, jetaient un regard de convoitise sur le Repos. « Que ne sommes-nous des demoiselles ! mais nous ne sommes que des filles. Elles sont instruites ; elles ont vécu dans la société ; mais, dans notre position obscure, sans protecteurs, qui pensera à nous ? Le Repos, le doux Repos n'est pas fait pour nous : nous ne sommes que des servantes âgées, infirmes, des hors-d'œuvres ; qui voudra s'occuper de nous, nous abriter dans notre abandon et nous offrir un asile pour que nous puissions terminer en paix notre existence ? Qu'elle a été longue notre vie de souffrances ! Nos petites épargnes ont passé entre les mains de nos pauvres parents ; nous avons élevé nos frères, nos sœurs ; maintenant, à bout de forces, avec une santé détruite, nous sommes congédiées ? Mon Dieu, qui prendra soin de nous ?

La Retraite a été fondée pour ces braves servantes, pour ces filles honnêtes, orphelines, qui, sans parents, infirmes et sans ressources, sont abandonnées à elles-mêmes, souvent livrées au désespoir et vont finir leurs jours sans qu'on sache où ni comment.

Cet asile, modeste encore, est destiné à recueillir bien des infortunes. Les chères créatures que nous y recevons sont au comble du bonheur. Elles ne pourront pas dire que l'Église les méprise ou les repousse parce qu'elles sont pauvres.

Un dernier asile enfin a été ouvert en 1878. Il en est peu

qui aient rencontré dès l'abord autant de sympathies et dont l'existence ait été reconnue aussitôt comme aussi indispensable.

Cet asile porte le nom de *Miséricorde*. Il est ouvert à des filles qui réunissent en elles et sur elles toutes les infirmités mentales et physiques. Elles sont à la fois idiotes, épileptiques et infirmes. La plupart de ces filles ont été prises dans les asiles de Béthesda et d'Ében-Hézer. Les idiotes, dont le développement intellectuel n'a pu s'accomplir, arrivent souvent à un état de dégradation qu'on a peine à se représenter. Celles dont les crises d'épilepsie n'ont pu être conjurées tombent dans l'imbécillité la plus repoussante. Cette dégénérescence dans leur être tout entier compliquait considérablement la tâche de nos Directrices. Nos infirmes, d'autre part, souffraient cruellement du voisinage de ces êtres repoussants, dont les cris aigus et sauvages les faisaient frémir pendant la nuit. Nous n'entrons pas dans des détails plus tristes, plus répugnants encore ; tout ce que nous pouvons ajouter, c'est que les soins donnés à nos malades étaient presque entièrement neutralisés par la présence de ces infortunées, désignées pour cela sous le nom de *gâteuses*, qui nécessitaient une surveillance incessante et des soins spéciaux de jour et de nuit.

Il fallait les soustraire à nos deux asiles et créer une maison nouvelle. Celle-ci, comme il était aisé de le prévoir, allait devenir une des plus indispensables et ne pouvait

manquer de se recruter rapidement, les asiles d'Ében-Hézer et de Béthesda leur fournissant régulièrement un contingent d'idiotes et d'épileptiques incurables. A la vue de si grandes misères, c'était à peine si on osait les signaler au public et plaider leur cause : « Qu'elles meurent, qu'elles disparaissent ; elles sont descendues au-dessous de la brute ! » Les païens..! Hélas ! bien des chrétiens auraient tenu ce langage. Les années ne nous ont pas fait oublier ce que disaient des amis lorsqu'ils virent les deux premières idiotes installées dans mon presbytère : « Vous n'êtes pas un dieu pour créer l'intelligence à ces brutes ? » Si nous ne sommes pas Dieu, nous avons en nous le principe de Dieu, l'*amour*, et l'amour rend toutes choses possibles et souvent faciles. C'est cette charité qui a mis au cœur de deux amies de nous fournir les fonds nécessaires, cent mille francs, pour la fondation de cet asile justement appelé *La Miséricorde*.

Le jour de la dédicace de cet asile, quand M. le pasteur Ernest Dhombres et M. le professeur Jean Monod se trouvèrent en présence de ce troupeau d'affligés qu'entouraient les Églises des environs, ils éprouvèrent le sentiment, partagé de tous les assistants, que l'Église accomplissait l'œuvre commencée par son Chef.

Nous voici arrivés à la fin de notre tâche. Nous avons désiré établir, et les faits le justifient, que l'Église est l'asile

de la souffrance; qu'elle dit, après son Maître : « Vous tous qui êtes fatigués et chargés, venez à moi ! » « Vous, tous les bouts de la terre, regardez à moi et soyez sauvés. » « Consolez, consolez mon peuple. »

L'Église ira au convoi du fils de la veuve pour lui dire, comme à celle de Naïn : « Ne pleure pas ! » A tous les cris de détresse son oreille sera ouverte. Sa grande, sa belle devise sera : « Je vais de lieu en lieu faisant du bien, » et au jour de l'Éternité, elle dira, en remettant ses malheureux au Sauveur : « J'ai délivré l'affligé qui criait et l'orphelin qui n'avait personne pour le secourir. La bénédiction de celui qui allait périr venait sur moi et je faisais que le cœur de la veuve chantait de joie. Je servais d'œil à l'aveugle et de pied au boiteux. J'étais le père des pauvres et je m'informais diligemment de la cause qui ne m'était point connue » (Job, XXIX, 12-16). « Voilà ceux que tu m'avais donnés. »

« Que jamais l'Église n'oublie qu'elle est une maison spirituelle et que chacun de ses membres est comparé à une pierre vive » (I Pierre, II, 4). « Que ses sacrificateurs soient revêtus de justice » (Ps. CXXXII, 9). « Parfaitement propres pour toute bonne œuvre (II Tim., III, 17). »

« Que nos femmes soient des Marie, envoyées de Dieu comme la sœur de Moïse (Michée, VI, 4), » comme les Dorcas et les Phœbé, comme toutes celles dont nous parlent les Évangiles, les Actes des Apôtres et les Épîtres.

« Que nos fils soient comme de jeunes plantes, croissant en leur jeunesse, et nos filles comme les angles taillés pour l'ornement d'un palais (Ps. CXLIV, 12). »

Que nos enfants chantent : « Hosannah ! béni soit celui qui vient au nom du Seigneur » (Matth., XXI, 9), et le jour viendra où, après avoir glorifié son Chef, son Sauveur, l'Église sera glorifiée à son tour

Elle se reposera de ses travaux et ses œuvres la suivront.

THÈSES

I.

L'amour de Dieu s'étend à tous les hommes.

II.

L'homme peut accepter ou refuser le salut que Dieu lui offre.

III.

L'homme qui reçoit le salut devient enfant de Dieu.

IV.

L'enfant de Dieu doit marcher sur les traces de Jésus.

V.

L'Église est l'assemblée des croyants.

VI.

L'Église est un édifice spirituel ; les chrétiens en sont les pierres, les pierres vivantes.

VII.

Le chrétien devient le représentant de Christ sur la terre.

VIII.

L'homme est sauvé par la foi, non par les œuvres.

IX.

La foi sans les œuvres est morte.

Vu par le Président de la soutenance,
Montauban, le 28 janvier 1880,
Jean MONOD.

Vu par le Doyen :
Ch. BOIS.

Vu et permis d'imprimer :
Toulouse, le 30 janvier 1880,
Le Recteur,
C. CHAPPUIS.